



SOMMAIRE

DÉMARCHES

UN CADASTRE SOLAIRE POUR LES LIGÉRIENS

P. 2



HOMMAGE

JACQUES REBAUD NOUS A QUITTÉS

P. 2



CULTURE

MÉDIATHÈQUE : NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

P. 3



MANIFESTATIONS AVRIL

P. 4



70 %

C'est le pourcentage des haies qui ont disparu des bocages français depuis 1950, soit 1,4 million de kilomètres de végétaux indispensables à la nature.

ZOOM SUR

TAILLE DES HAIES : QUE DIT LA LOI ?

C'est à partir du mois de mars que commence la saison de nidification des oiseaux. Et la haie constitue un abri de prédilection pour la constitution de leur nid.

Il est important de veiller à ne pas les déranger afin qu'ils puissent aller au bout de leur cycle de reproduction. La LPO et l'Office français de la biodiversité recommandent de ne pas tailler les haies, et même d'élaguer les arbres, du **15 mars au 31 juillet**. Si, en tant que particulier, rien ne vous contraint à respecter scrupuleusement ces dates, une attention doit être portée avant la taille afin de vous assurer qu'aucun nid n'est venu se former dans la haie avant d'intervenir. En ce qui concerne les haies fleuries, attendez la fin de la floraison avant de tailler. Pour les agriculteurs, le régime est plus strict puisque la taille des haies est interdite du **16 mars au 15 août**.



CHRONIQUE DU MAIRE

CHRISTIAN JULIEN



En parallèle de la préparation budgétaire, la municipalité et les services s'activent sur des dossiers qui conservent toujours une priorité forte dans les orientations de la gestion municipale.

C'est ainsi que la protection de notre environnement fait l'objet d'une attention particulière, avec la dernière acquisition de plus de vingt hectares de forêt sur le territoire communal. Les premières approches, et le souci de réserver un cadre adapté à ces espaces, sont au cœur de nos réflexions, pour mettre en place un premier palier de gestion, compatible avec la sauvegarde, mais aussi l'évolution de ces forêts. Cette réflexion pourra être élargie dès que les premiers contours permettront le partage des informations, et une concertation de proximité.

Protection de l'environnement, défense des écoles, des priorités au quotidien !

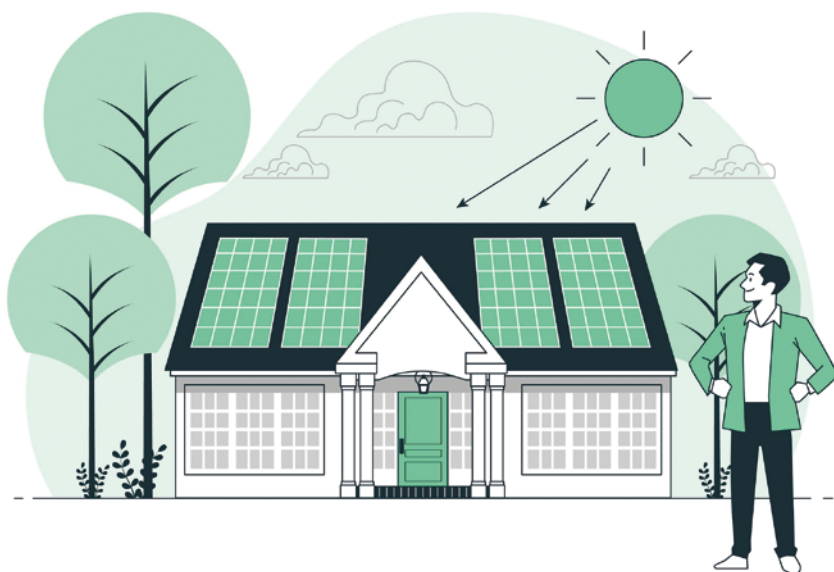
De la même manière, la municipalité suit avec beaucoup de vigilance l'évolution de nos écoles, de ses effectifs, et donc des classes qui y sont ouvertes. Il en va de la qualité des enseignements, mais aussi du bien-être des enfants, et de la prise en compte des efforts financiers et budgétaires conséquents consentis par la collectivité en direction des écoles (toitures, isolation extérieure, restaurant scolaire, cours aménagées, réfection des classes, etc.). Nous défendons ici les acquis, gages de référence de nos écoles.

Sans oublier le travail minutieux de préparation, lequel se révèle parfois un parcours sinueux, qui doit conduire les services à anticiper toutes les manifestations, qu'elles soient culturelles, sportives, commémoratives ou plus festives, avec le même sérieux pour assurer sécurité, qualité et diversité.

Vous le constatez, le budget est une étape essentielle, mais le quotidien de nos préoccupations nous amène à entrevoir bien d'autres sujets, lesquels n'en sont pas moins primordiaux dans l'échelle de nos priorités.

Fidèlement à votre service.

UN CADASTRE SOLAIRE POUR LES LIGÉRIENS



Vous envisagez d'équiper votre toit de panneaux solaires ? Le cadastre solaire du SIEL - Territoire d'énergie Loire est là pour vous fournir une première estimation de la viabilité de votre projet. Explications.

Cet outil permet d'obtenir une évaluation du potentiel solaire des toitures ou d'un parking et d'analyser l'intérêt technique et économique d'un projet de production solaire photovoltaïque ou thermique.

Gratuit, intuitif et interactif, le cadastre solaire fournit un premier niveau d'information pour amorcer un projet solaire photovoltaïque en toute confiance, permet de lutter contre les arnaques de démarchage et d'entrer en contact avec des acteurs

du service public pour bénéficier d'un accompagnement.

L'étape suivante consiste à vérifier la conformité du projet à la mairie, au regard des règles d'urbanisme. Les capacités techniques de la toiture à supporter le poids des panneaux ainsi que la faisabilité du projet sont ensuite réalisées par un artisan agréé.

Infos : www.cadastre-solaire.siel42

JACQUES REBAUD, ANCIEN EMPLOYÉ MUNICIPAL NOUS A QUITTÉS

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Jacques Rebaud, ancien employé municipal retraité. La municipalité tenait à lui rendre hommage et à présenter ses plus sincères condoléances à sa famille.



Jacques Rebaud, ancien employé municipal de la ville de Saint-Genest-Lerpt s'est éteint le 26 février dernier à l'âge de 75 ans. Titulaire d'un CAP plomberie zinguerie chauffage, il avait été embauché aux services techniques en 1972 en tant qu'ouvrier voirie. « Jacky », comme le surnommaient ses collègues, avait terminé sa carrière au grade d'adjoint technique principal de 1^{re} classe, au service nettoyage, jusqu'à son départ en retraite en août 2007. Il était un employé qui connaissait tous les habitants et tous les recoins de Saint-Genest. Les plus anciens Lerptiens se souviendront de lui, l'ayant sans doute croisé au détour d'une rue, balai à la main, s'affairant à rendre propre l'asphalte de la ville. Il laissera le souvenir d'un homme au caractère jovial, toujours prêt à rendre service, aimant les plaisirs simples de la vie.

SÉNIORS



VISITES D'ÉTÉ

Tous les étés, le CCAS met en place une action en faveur des personnes âgées ou des personnes seules appelée « les visiteurs de l'été ». Deux étudiants (un en juillet et un en août) sont embauchés pour rendre visite aux personnes inscrites à ce service. La personne visitée pourra aussi souvent qu'elle le souhaite, et pendant une heure ou deux, discuter, faire un jeu, une petite promenade, etc. Il suffit de s'inscrire dès à présent en mairie. Ce service est gratuit et permet aux personnes âgées et/ou seules de passer un été agréable.

Infos : **CCAS - Tél. : 04 77 50 51 83**

PLUS BESOIN DE PASSEPORT POUR ALLER EN ANGLETERRE



Depuis le 28 décembre 2023, tous les élèves français peuvent voyager au Royaume-Uni avec leur carte d'identité en cours de validité. Cette mesure s'applique exclusivement aux jeunes, âgés de 18 ans ou moins, qui effectuent un voyage éducatif.

Le passeport reste toutefois obligatoire pour les élèves de nationalité non-européenne, mais ils n'ont plus besoin de visa. L'entrée sur le territoire est conditionnée par l'inscription sur un formulaire dédié, validé en préfecture. Le formulaire comprenant la liste des participants a pour objectif de faciliter le voyage au Royaume-Uni de tous les élèves scolarisés en France. Ainsi, le document doit être systématiquement

certifié par l'apposition du cachet de la préfecture lorsque les justificatifs sont dûment fournis par le chef d'établissement. Ce document est de nature collective et ne produit aucun effet juridique en dehors des conditions normales d'utilisation. Cette mesure ne s'applique pas aux adultes accompagnateurs qui doivent présenter un passeport en cours de validité.

CULTURE

MÉDIATHÈQUE : OUVRIR MIEUX



Dès le 2 avril, les horaires d'ouverture au public de la médiathèque évoluent, tout en continuant de proposer un programme d'animations riche et varié.

La démarche vise à faciliter l'accès de l'équipement à un public plus large, en considérant les rythmes des différents profils de la population, tout en tenant compte des besoins du personnel pour un temps de travail interne destiné à gérer les collections et développer les actions culturelles. L'Espérulette est toujours ouverte au public dix-neuf heures par semaine mais sur quatre jours par semaine du mardi au samedi, avec une fermeture le jeudi toute la journée, le créneau initialement ouvert le matin étant supprimé faute de fréquentation.

Les familles privilégiant le mercredi et le samedi, l'accueil a été rallongé d'une demi-heure ces jours-là. De nombreux actifs ne travaillant pas le vendredi après-midi, ils pourront bénéficier d'une heure de plus d'ouverture. Il en est de même pour les seniors fréquentant les créneaux plutôt calmes, le mardi après-midi étant désormais plus largement ouvert.

 **Nouveaux horaires d'ouverture :**
mardi : 14h-18h – mercredi :
10h-12h30 et 14h-18h – vendredi :
14h-19h – samedi : 9h-12h30.

EN BREF

COMITÉ DES QUARTIERS

DÉMOCRATIE Réunion du comité des quartiers secteur centre-ville lundi 29 avril à 18h, place Carnot.

CONSEIL MUNICIPAL

DÉMOCRATIE Prochaine réunion du conseil municipal, mercredi 15 mai à 20 heures, salle Louis Richard.

COMMÉMORATIONS

PAVOISEMENT La mairie pavoise les bâtiments municipaux à l'occasion des cérémonies commémoratives :

- **28 avril** : journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation,
- **8 mai** : commémoration de la victoire du 8 mai 1945,
- **9 mai** : journée de l'Europe,
- **10 mai** : journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions,
- **12 mai** : fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme,
- **27 mai** : journée nationale de la Résistance.

JOURNÉES COMMÉMORATIVES

- **7 avril** : commémoration annuelle du génocide des Tutsis,
- **24 avril** : journée nationale de commémoration du génocide arménien.

REPORTAGE

PHILIPPINES, L'ARCHIPEL AUX 100 MILLIONS DE SOURIRES

VEN. 5 AVRIL → 20^H30
↳ MÉDIATHÈQUE

Document terre
en présence de Philippe Jacq

Avec ses eaux turquoise, ses milliers d'îles parsemées sur 2000 km, ses montagnes et ses volcans, l'archipel des Philippines, situé sur la ceinture de feu du Pacifique est un collier de pierres précieuses.

TARIFS : 6 € - 4 € : GRATUIT - DE 12 ANS
INFOS EN MAIRIE : 04 77 50 57 30

MUSIQUE

CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE DE CÔTE-CHAUDE

SAM. 6 AVRIL → 18^H
↳ SALLE LOUIS RICHARD

avec l'Union musicale
de Saint-Chamond

ENTRÉE LIBRE

CONFÉRENCE

PICASSO, QU'ES ACO ?

MAR. 23 AVRIL → 18^H
↳ MÉDIATHÈQUE

par Anne Muller
Conférencière et historienne de l'Art

Picasso est certainement l'artiste le plus célèbre et le plus médiatisé de notre temps car les multiples aspects de son œuvre incarnent toutes les révolutions artistiques du 20^e siècle. On célèbre en 2023 le cinquantième anniversaire de sa mort et l'intérêt suscité par son œuvre n'a pas faibli. Mais Picasso en est-il pour autant mieux compris ?

TARIFS : 5 € - 3 €
INFOS EN MAIRIE : 04 77 50 57 30

LAND ART POUR LES ENFANTS

SAM. 6 AVRIL → 10^H
↳ MÉDIATHÈQUE

Improvisez-vous artiste en herbe !
Venez créer une œuvre éphémère à partir d'éléments naturels du jardin de la médiathèque.

INFOS MÉDIATHÈQUE :
04 82 24 00 28

COURSE CARITATIVE MON RÊVE MON ESPOIR

DIM. 7 AVRIL → DÈS 8^H
↳ STADE ÉTIENNE BERGER

Marches et courses de 5 et 10 km,
trail enfants pour les 6-12 ans

- ▶ 5 KM - DÉPART 9H15
- ▶ 10 KM - DÉPART 9H30
- ▶ TRAIL ENFANTS - DÉPART 10H30

Garderie pour les enfants, repas, etc.

BÉNÉFICES REVERSÉS AU CHU POUR
FINANCER DES COURS DE SPORT POUR
LES ENFANTS ATTEINTS DU CANCER

INFOS : WWW.MONREVEMONESPOIR.FR

ATELIER PICASSO

MAR. 16 ET 23 AVRIL → 10^H
↳ MÉDIATHÈQUE

À la manière
de Picasso,
tout est possible !
Puzzle, collage,
peinture, repartez
avec votre œuvre !

GRATUIT - TOUT PUBLIC
SUR RÉSERVATION :
04 82 24 00 28

VOGUE

VEN. 19 AVRIL → MER. 1^{ER} MAI*
↳ LA VERCHÈRE

VEN. 19 AVRIL → 21^H

Retraite aux flambeaux
Jetons gratuits distribués aux
enfants participant à la retraite
aux flambeaux.

(* SAUF LES LUNDI, MARDI ET JEUDI)
INFOS EN MAIRIE : 04 77 50 57 30

LES MERCREDIS DU CINÉMA

MER. 17 ET 24 AVRIL → 16^H
↳ MÉDIATHÈQUE

Cinéma spécial
vacances scolaires

GRATUIT - TOUT PUBLIC
INFOS MÉDIATHÈQUE : 04 82 24 00 28

MATINÉE JEUX POUR LES ENFANTS

JEU. 25 AVRIL → 10^H
↳ MÉDIATHÈQUE

Venez profiter de nos jeux de société
dans une ambiance conviviale.

INFOS MÉDIATHÈQUE : 04 82 24 00 28

CHRONI'CITÉ LETTRE D'INFORMATIONS, édité par la municipalité de Saint-Genest-Lerpt - Place Charles de Gaulle - 42530 Saint-Genest-Lerpt - 04 77 50 51 80.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Christian JULIEN. RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION Isabelle Serre - communication@villesgl.fr - 04 77 50 57 33.
CONCEPTION DDO THE DESIGN - hellow@doothedesign.com. IMPRESSION SUD OFFSET. TIRAGE 3 350 exemplaires.
Imprimé sur papier certifié PEFC (papier issu de forêts gérées durablement).

D'AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE www.villesgl.fr - facebook @42530SGL - illiwap @42530

